

L'alpinisme au sein du Club Alpin Suisse

Autor(en): **Le Comte, Élodie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **116 (2008)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Élodie Le Comte

L'ALPINISME AU SEIN DU CLUB ALPIN SUISSE

Une pratique en quête d'identité

Fondé à Olten, le 19 avril 1863, par 35 personnalités de Suisse alémanique, le Club alpin suisse (CAS) a franchi en 2003 le cap des 100 000 membres, ce qui le place, numériquement parlant, parmi les plus grandes associations de Suisse. De fait, et si tant est que l'on se contente d'identifier le CAS à un représentant éminent des sports de montagne en Suisse, celui-ci semblerait trouver tout naturellement sa place au sein de ce dossier thématique consacré au sport. Or, il serait fortement réducteur – et en partie erroné – de restreindre le CAS à une association purement sportive. En effet, cette connotation n'a de loin pas toujours été aussi évidente que ne le laisserait croire l'implication actuelle du club dans le développement de disciplines de compétition, telles l'escalade sportive (dès 1994) ou le ski-alpinisme (dès 1997). Dès sa fondation, le CAS s'est intéressé aux montagnes helvétiques dans leur acception la plus large, mais son engagement en faveur du volet sportif des activités alpines représente un tournant très récent dans l'évolution de l'association. En termes de pratiques, de discours, d'acteurs et de représentations, l'histoire du Club alpin suisse révèle bien au contraire un lien complexe, longtemps conflictuel et parfois ambigu, vis-à-vis du sport et de la performance.

Nous chercherons à le montrer ici dans l'intervalle qui va de la fondation du club en 1863, jusqu'aux premières années du XX^e siècle. Cette période, qui correspond à l'implantation progressive du CAS en tant qu'instance de référence en matière de montagne et d'alpinisme, s'inscrit par ailleurs dans la phase d'émergence des sports modernes en Suisse. Les controverses qui accompagnent leur diffusion trouvent écho au sein du club qui entend se démarquer clairement du « phénomène sportif ». Nous nous baserons sur une série d'articles parus dans *L'Écho des Alpes*, organe des sections romandes du CAS, pour analyser la manière dont il se positionne par rapport au nouvel « esprit sportif », et quel sens il attribue à la pratique de l'alpinisme. À une époque où la symbolique alpestre acquiert une place centrale dans la construction de l'identité nationale helvétique, le CAS se trouve en première ligne pour vanter les bienfaits de « l'école de l'Alpe » dans la formation physique et morale des jeunes citoyens.

Fondation et objectifs du CAS

Divers facteurs sont à prendre en compte pour cerner le contexte de fondation du Club alpin suisse en 1863. Sur le plan des mentalités comme des institutions, l'association prend racine dans un terreau qui prédispose à sa mise en place. L'intérêt grandissant suscité par les Alpes est, à n'en pas douter, un élément central parmi les conditions nécessaires au cheminement du projet. « Découvertes » au siècle des Lumières et soumises à la curiosité des hommes de science, elles sont mises à la mode par le développement de l'industrie touristique au cours du XIX^e siècle, et enfin investies d'une symbolique identitaire qui va de pair avec la proclamation de la Suisse moderne en 1848. En l'espace d'un siècle, les Alpes sont ainsi devenues l'objet d'enjeux multiples, auxquels la marche progressive vers l'unité nationale a conféré un sens nouveau, justifiant une démarche commune et organisée.

Dans cette perspective, la fondation du CAS se lit également comme une manifestation de l'associationnisme bourgeois, qui acquiert toute sa dimension dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En livrant les principales clés d'analyse de ce phénomène, H. U. Jost s'est efforcé de montrer comment la société civile et les élites se mobilisent alors pour combler les faiblesses institutionnelles du nouveau pouvoir centralisé – mobilisation qui se traduit par un essor exponentiel du tissu associatif helvétique¹. De fait, sur le terrain des Alpes, le CAS va prendre en charge des compétences très variées, qui font de lui un acteur avéré de la vie publique: travaux topographiques et observations scientifiques en tout genre, publication de cartes, édification de cabanes, balisage et entretien de sentiers, réglementation du métier de guide, etc. Véritable fil rouge de sa visibilité, le souci de contribuer à renforcer le sentiment national et à servir en cela l'idéal patriotique est le pivot autour duquel se fonde la légitimité du club.

À la croisée de ces différents courants, il faut enfin replacer la naissance du CAS dans le champ de l'alpinisme, où l'on assiste, en moins de deux décennies, à la fondation des principaux clubs alpins nationaux². La constitution de l'Alpine Club en 1857, puis du Club alpin autrichien en 1862, donne l'impulsion décisive en Suisse: on en appelle à l'« amour-propre national » face à la conquête des principaux sommets par les alpinistes britanniques. L'initiative est lancée par le D^r Rudolph Theodor Simler (1833-1873), privat-docent de chimie et de géologie à l'Université de Berne, qui sollicite l'opinion de diverses connaissances sur l'opportunité de fonder un club sur le sol helvétique:

1 Hans-Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19^e siècle », in *Geselligkeit, Sozietäten und Vereine. Sociabilité et faits associatifs*, Zurich, 1991, pp. 7-29.

2 Le Club alpin anglais (Alpine Club) est fondé en 1857, le Club alpin austro-allemand (DÖAV) en 1862, le Club alpin suisse (CAS) et le Club alpin italien (CAI) en 1863, le Club alpin français (CAF) en 1874.

« En pensant à la quantité de grimpeurs et d'alpinistes distingués que possède la Suisse, mon esprit se trouve hanté par un projet qui me paraît mériter d'être réalisé. Je me demande pourquoi nos grimpeurs éprouvés ne se constitueraient pas en Club semblable au Club alpin anglais ? Il est évident que, nous autres Suisses, nous pourrions contribuer, bien mieux que les Anglais à la vérification et au perfectionnement de la topographie des Alpes, et cela surtout en ce qui concerne l'histoire naturelle et la physique des Alpes et de la région glaciaire. »³

Qu'ils affichent une sincère admiration à l'égard de la pugnacité britannique, ou se bornent à une complaisance polie, les fondateurs du CAS poursuivent des finalités bien distinctes. Selon le principe fédéraliste, l'association est divisée en sections réparties sur l'ensemble du territoire et qui accueillent chacune à leur tour le siège du Comité Central. « Le Club alpin suisse se propose d'explorer les Alpes suisses, de les étudier plus exactement sous tous les rapports, de les faire mieux connaître et d'en faciliter l'accès. Il sert en outre de centre de ralliement à tous les amateurs de courses de montagne. » Tels sont les buts formulés dans les statuts fondamentaux de 1866. Outre une forte empreinte scientifique – qui reflète la proximité des fondateurs avec le milieu académique – ces statuts révèlent un véritable programme de conquête, de description, de mise en valeur, et plus tard de protection du territoire national, qui s'appuie sur une politique éditoriale visant à rendre publiques les connaissances acquises sur le terrain⁴.

***L'Écho des Alpes*, organe des sections romandes du CAS**

Pour ce faire, le club se dote immédiatement d'un organe périodique, le *Jahrbuch des Schweizer Alpen Club*, qui publie une fois par an le compte rendu des principaux travaux entrepris. La traduction du *Jahrbuch* en français étant rapidement abandonnée, *L'Écho des Alpes*⁵ qui était jusqu'alors une publication interne de la section genevoise devient l'organe officiel des trois sections francophones : Genève, Diablerets (Vaud) et Monte Rosa (Valais) – auxquelles s'ajoutent plus tard Moléson (Fribourg), Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Jaman et Montreux.

3 Traduction d'une lettre du D^r Simler au D^r Hauser de 1862, citée par Albert Freundler, « Réunion fédérale du Club alpin suisse à Glaris », *L'Écho des Alpes*, 1877, pp. 177-178.

4 Gianni Haver, « Les publications du Club alpin suisse 1863-1945 », in *Une montagne de journaux, des journaux de montagne*, Université du Sud Toulon – Var, 2004.

5 L'orthographe du titre varie : *Echo des Alpes*, *l'Écho des Alpes*, *L'Echo des Alpes*, *L'Écho des Alpes*. Par souci de cohérence, nous utilisons *L'Écho des Alpes*, sauf mention contraire dans les citations.



2 Course d'hiver à la Pierre à Voir [Section genevoise du CAS], janvier 1887, photographie, 12x17 cm.

« Sans vouloir enlever aux récits de courses et d'ascensions la place qu'ils ont occupée jusqu'ici dans ce recueil, la rédaction désire donner une part un peu plus grande aux travaux plus sérieux dont les Alpes sont l'objet. Loin de nous, toutefois, la pensée de transformer *L'Écho* en journal scientifique; nous parlerons toujours un langage facile à saisir, mais nous nous efforcerons d'ajouter l'utile à l'agréable. »

En exposant ainsi sa ligne éditoriale, la nouvelle rédaction de *L'Écho* se montre soucieuse de satisfaire au projet de diffusion des connaissances sur les Alpes qui figure en première ligne des statuts du club. Tout comme le *Jahrbuch*, *L'Écho* s'adresse aux membres du CAS mais est également accessible, sur abonnement, à toute personne extérieure au club. « Instruire, intéresser, inculquer, développer et entretenir le goût de la montagne et par là même celui des choses saines, telle fut la noble mission qui fut assignée à *l'Écho*, telle fut la voie qui lui fut tracée et dans laquelle il entra résolument. »⁷ Jusqu'en 1895, le journal paraît sous forme trimestrielle pour un total de

6 « À nos lecteurs », *L'Écho*, 1870, p. 2.

7 Eugène-A. Des Gouttes, « Les cinquante premières années de l'Echo des Alpes. Notice historique 1865-1915 », *L'Écho*, 1915, p. 232.

256 pages minimum. Les cahiers sont ensuite mensuels et souvent plus volumineux. Les articles touchent aux principaux domaines se rapportant aux Alpes (science, littérature, poésie, art, légendes, biographies, récits de courses, variétés, notices bibliographiques, cartes, itinéraires) et recensent les informations relatives au CAS et aux sections.

Dans la mesure où il sert de plate-forme à la visibilité du CAS pour le lectorat francophone, *L'Écho* s'avère être une source fondamentale pour aborder la question de la définition de l'alpinisme au sein du club. Les courses alpines individuelles, les comptes rendus officiels tout comme les articles thématiques sont en effet riches d'informations sur la manière dont l'Alpe est pensée et vécue par les clubistes. À cet égard, il va sans dire qu'une telle publication n'est pas représentative de l'ensemble des membres : elle rassemble les contributions de clubistes « autorisés », dont la plume traduit un niveau culturel élevé. Les textes répondent en outre aux exigences d'un comité de rédaction majoritairement composé de personnalités qui siègent dans les instances de direction des diverses sections. Les conceptions et les prises de positions qui s'en dégagent présentent donc un caractère partial (géographiquement et représentativement parlant) mais ne sont pas moins révélatrices des préoccupations officielles du CAS.

Le CAS dans la Suisse du XIX^e siècle : le contexte associatif

Comme on l'a souligné précédemment, le motif scientifique est fortement valorisé lors de la fondation du CAS. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les excursions alpines menées par des ressortissants helvétiques visent essentiellement le progrès des sciences naturelles. Dès 1840, cette première phase d'exploration des Alpes suisses – qui est encore essentiellement le fruit d'initiatives privées – voit se multiplier des efforts convergents. Sommets et glaciers sont visités de plus en plus activement par d'éminents naturalistes (Louis Agassiz, Édouard Desor, Carl Vogt, Conrad Escher, etc.), parmi lesquels se trouvent des ascensionnistes avertis (tels Melchior Ulrich ou Gottlieb Studer), ainsi que par les ingénieurs topographes engagés sur l'immense chantier de la carte Dufour. Or, et c'est là un trait marquant de l'associationnisme dans la Suisse du XIX^e siècle⁸, ces différents acteurs vont s'organiser collectivement afin de mieux poursuivre et promouvoir leurs objectifs, au nom et à l'échelle de la Nation nouvellement constituée : on retrouve ainsi la plupart de ces pionniers sur la liste des membres fondateurs du CAS.

8 Hans-Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19^e siècle », *op. cit.*

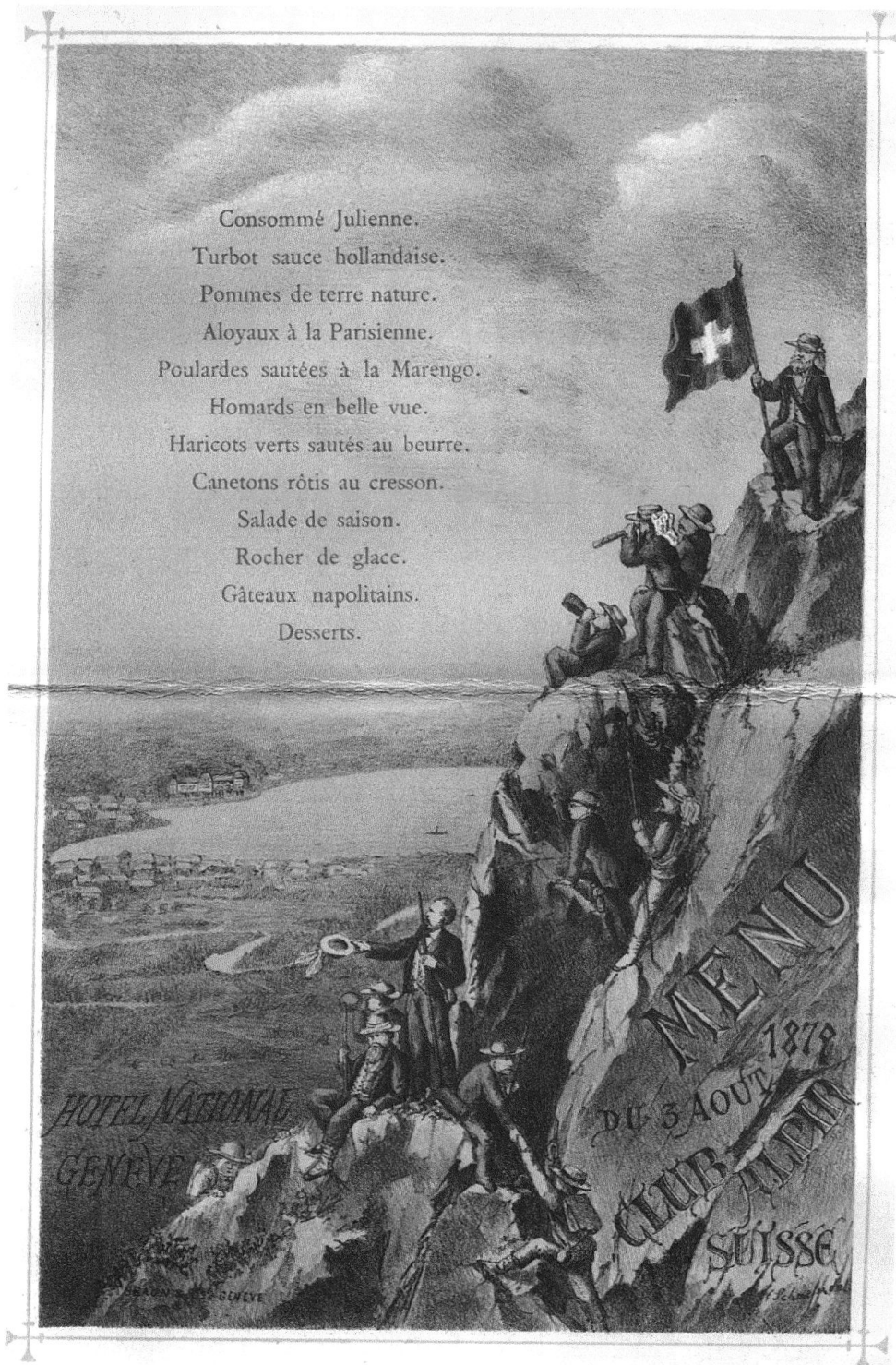
Un rapide coup d'œil à la composition sociale du club au début de son existence révèle un recrutement qui embrasse non seulement les hautes sphères académiques, mais aussi l'élite économique (notamment l'hôtellerie et le monde de l'édition), militaire (premier membre honoraire du CAS, le Général Dufour en est le plus illustre représentant), politique (pas moins de trois conseillers fédéraux sont inscrits sur les premières listes de membres), et les différents secteurs de l'administration fédérale (dont le bureau topographique)⁹. On perçoit aisément l'intérêt que pouvait représenter une telle mise en réseau de connaissances et de compétences, et l'autonomie d'action qui pouvait en résulter pour le club. Réunis dans une structure fédérative pensée à l'image de l'État moderne, ces porte-parole de l'Alpe – et à travers elle, de la Nation – s'inscrivent activement dans le processus de cohésion identitaire et d'élaboration du modèle de citoyenneté helvétique.

Car si les visées scientifiques figurent à long terme parmi les préoccupations du CAS, le véritable ciment de son édifice réside dans la portée nationale et patriotique de l'entreprise. En s'attelant à décrire et à cartographier les massifs ou encore en facilitant l'accès par des sentiers et des cabanes, le club participe aux activités d'appropriation et d'aménagement du territoire qui structurent la Suisse moderne. De par l'influence qu'il exerce sur la forme, le contenu et les limites de ces développements, il acquiert progressivement le statut de garant et gestionnaire de l'espace alpin, alors même que la symbolique alpestre est appelée à jouer un rôle central dans la mise en place de la conscience politique suisse. Ainsi, bien au-delà de l'amicale d'amateurs de cimes, le CAS figure à la fois comme acteur et produit de la dynamique qui « a transformé [...] le territoire en patrie, et l'espace en image nationale. »¹⁰

Il n'y a pas lieu de s'arrêter ici sur le rôle joué par le CAS dans le projet de construction nationale et sur ses modalités d'action au sein de l'État fédéral. Les pistes d'analyse avancées manquent d'ailleurs encore largement de développements, tant il est vrai que les historiens ont tardé à s'intéresser de près au CAS, et ce malgré l'importance de l'association en Suisse. Mis à part quelques travaux isolés et généralement centrés sur des aspects spécifiques, la recherche historique ne s'est mobilisée que très récemment à ce sujet, dans le cadre d'un projet en cours financé par le Fonds national de la

9 Nous nous basons ici sur les travaux en cours entrepris dans le cadre du projet FNS « Faits associatifs, territoire et société : histoire du Club alpin suisse (1863-1945) », dirigé par le professeur Gianni Haver (Université de Lausanne), fin des travaux prévue en avril 2009.

10 Hans Ulrich Jost, « Dufour, l'esthétique politique et l'appropriation de l'espace », in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne, 2005, p. 67.



3 Menu du banquet donné le 3 août 1879 à l'Hôtel National de Genève, à l'occasion de la Conférence internationale des Clubs alpins et de la Fête centrale du CAS, organisée à Genève, du 1^{er} au 4 août 1879, 14,7 x 22,2 cm. Un programme culinaire qui relève davantage des plaisirs mondains que de la frugalité montagnarde! Archives Section genevoise du Club alpin suisse.



4 Émile Thury, Cabane du Mountet et Gd-Cornier, [s.d.]. *L'Écho des Alpes*, N°4, 1907.

recherche scientifique (FNS)¹¹. Cependant, il était nécessaire d'évoquer brièvement la manière dont le CAS s'est inscrit dans le paysage social, politique, culturel et même économique de la Suisse du XIX^e siècle, pour mieux comprendre comment cet engagement se traduit dans sa manière de concevoir et de promouvoir la pratique de l'alpinisme.

L'alpinisme au service d'un projet national

L'Écho des Alpes permet de suivre précisément la chronologie des débats sur l'alpinisme et l'évolution de leur contenu. Les arguments hygiénistes et pédagogiques formulés dans un premier temps pour légitimer les bienfaits des excursions alpines sont appelés, dès les premières années du XX^e siècle, à nourrir le discours du CAS dans le cadre des vives polémiques liées à l'implantation des sports. Qu'est-ce que l'alpinisme? L'alpinisme est-il un sport? Tels sont en bref les questionnements qui animent le CAS. Quels enjeux se profilent derrière ces interrogations apparemment anodines, et à quoi correspond cette nécessité de définition? Voici les questions qui guideront notre analyse.

11 Cf. ci-dessus note 9.

Tout en opérant progressivement la distinction entre alpinisme et tourisme, le CAS s'affranchit rapidement des prétextes scientifiques, artistiques ou culturels qui servaient auparavant à légitimer les expéditions alpines. C'est ainsi que l'écrivain Émile Javelle (1847-1883), fondateur de la section Jaman du CAS à Vevey, se réclame ouvertement « des grimpeurs qui vont sans but, des clubistes inutiles. » Admirateur de Töpffer, Tyndall, Calame ou encore Saussure, lors de ses excursions il ne rapporte pourtant « point d'observations savantes, point d'études glacières, pas une plante, pas un croquis ; à peine peut-être une fleurette cueillie au bord du névé ou le profil aimé d'une cime aimée : je reviens inutile, enfin, comme je suis parti »¹², dit-il.

Ces quelques lignes sont l'expression du processus d'autonomisation qui touche le champ de l'alpinisme, et qui implique d'en délimiter les contours et de définir de nouvelles finalités à l'activité¹³. Il s'agit dans un premier temps de rationaliser l'état d'esprit catastrophiste entretenu par la presse à l'encontre de « l'Alpe homicide », notamment après la tragédie qui vient ternir la conquête du Cervin, en 1865.

Citoyens suisses à l'école de l'Alpe

À une époque de forte revalorisation de l'espace naturel face à un environnement urbain perçu comme néfaste, ce sont tout d'abord les bénéfiques en termes de santé publique qui sont mis en avant par le CAS pour justifier les expéditions alpines. Ces théories hygiénistes prônent la « régénérescence » du peuple suisse par la montagne. Elles tirent leur force symbolique d'une représentation de l'Alpe en tant que *locus amoenus* où prend racine la pérennité de la nation.

Largement revisité lors des grands conflits du XX^e siècle, cet argument fait son apparition dans les colonnes de *L'Écho* à la suite de la guerre franco-prussienne et des conséquences qu'elle génère sur la situation géostratégique de la Suisse. L'importance de l'exercice physique est alors fortement valorisée et acquiert une résonance toute particulière au sens de l'intérêt militaire helvétique. Il faut rappeler que l'occupation des frontières pendant le conflit de 1870-1871 avait mis en évidence certains dysfonctionnements dans l'organisation des contingents cantonaux. Ce constat aboutit à la centralisation de l'armée, rendue effective dans la Constitution de 1874, avec une gestion presque intégralement remise aux mains de la Confédération. La même année, celle-ci

¹² Émile Javelle, « Souvenirs de deux étés », *L'Écho*, 1870, pp. 3-34.

¹³ Olivier Hoibian, *Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle*, Paris, 2000.

rend obligatoire la gymnastique à l'école pour les garçons, institutionnalisant en cela l'action des sociétés de gymnastique qui avaient pris en charge, dès les années 1850, l'entraînement militaire de la jeunesse par des cours de préparation à l'armée. En tant qu'association nationale et patriotique, le CAS reprend donc en grande partie les objectifs de la Société fédérale de gymnastique (SFG) en faveur d'une éducation physique, intellectuelle et nationale de la jeunesse¹⁴. C'est ce qui ressort d'un article de Jean-Charles Coindet, professeur honoraire à l'Université de Genève et membre de plusieurs sociétés savantes, qui constate « que les industries délicates et de précision, que les sciences, les lettres, les beaux-arts, le commerce, sont presque exclusivement cultivées par les classes aisées, et qu'ils imposent une vie sédentaire [...], de telle sorte que ces classes sont physiquement mal préparées pour la vie des camps »¹⁵. Pour Coindet, les bienfaits de l'alpinisme se déclinent en quatre points :

« En premier lieu, c'est une hygiène, qui, bien conduite, concourt, avec la gymnastique, à fonder des constitutions et des santés robustes, à développer la force, l'adresse et la beauté corporelle. [...] En second lieu, c'est le développement que les facultés intellectuelles acquièrent par l'observation des phénomènes et des produits de la nature [...] En troisième lieu, ce sont les effets moraux [...] »¹⁶

Les « mâles et républicaines vertus » acquises par l'effort pour jouir des « scènes sublimes de la nature » sont ici opposées aux heures « si tristement perdues dans la fréquentation de la brasserie ou de l'estaminet. » Le quatrième point concerne la dimension spirituelle : l'auteur s'inspire de la symbolique verticale de la montagne, dont l'air pur et vivifiant apaiserait l'âme et faciliterait la communion avec Dieu. Il en conclut que la pratique de l'alpinisme assure le « développement harmonique et simultané de nos facultés », et qu'« aucune association libre ne possède plus de ressources [que le CAS] pour façonner les mœurs ».

À partir des années 1890, l'effort de définition et de légitimation du CAS en matière d'alpinisme s'intensifie sensiblement. *L'Écho* publie plusieurs articles consacrés à démontrer les vertus éducatives des excursions alpines. Tel qu'il est envisagé par les auteurs, l'alpinisme acquiert progressivement une véritable finalité sociale, qui doit être mise en correspondance avec l'augmentation du nombre des membres et l'élargissement du milieu de recrutement. Parlant de l'éducation des enfants, on oppose les « usines à versions, à mémorisations » que sont les écoles dispensatrices de connaissances toutes

¹⁴ Marco Marcacci, « La ginnastica contro gli sport. Polemiche contro le « esagerazioni sportive » negli ambienti ginnici ticinesi all'inizio del Novecento », *Traverse*, N° 3, 1998 (« La sociabilité sportive »), pp. 63-75.

¹⁵ Jean-Charles Coindet, « Conseils hygiéniques aux touristes », *L'Écho*, 1873, p. 217.

¹⁶ *Ibid.* p. 211.

théoriques, à la montagne, terrain d'expériences pratiques où peuvent se développer naturellement la volonté et la curiosité, sous forme d'un « véritable jeu »¹⁷. Ce principe de formation par la nature et par les Alpes n'est pas sans rappeler la démarche de Rodolphe Töpffer (1799-1846), que le pasteur Albert Freundler (président de la Section genevoise en 1870 et 1871 et du Comité central de 1876 à 1878) n'hésite pas à présenter comme l'un des promoteurs incontestés – voire même comme le père spirituel du CAS¹⁸. En valorisant l'effort, et même la souffrance, comme moyen de goûter au bien-être, à la jouissance et à l'indépendance, Töpffer donne aux voyages à pied une valeur hygiénique, pédagogique et morale fondamentale. Dans la droite ligne de ces conceptions, les auteurs de *L'Écho* décrivent l'alpinisme comme un « exercice qui forme le corps et le caractère », une école de persévérance, de volonté, de perspicacité, d'ambition et de tolérance. Mais si l'on relève dans ces textes de nombreux termes associés au principe sportif (effort, combat contre un adversaire, lutte pour la victoire, etc.), le propos est toujours circonscrit et conduit de manière à s'en distinguer : « [L'alpinisme] est autre chose encore qu'un sport, quoique, sans calembour, il soit pour nous le plus élevé des sports. »¹⁹

Le rejet du principe sportif

Contrairement à l'Alpine Club qui s'adresse ouvertement à une élite de grimpeurs, le CAS a dès sa fondation placé au second plan les compétences alpines comme critère de recrutement de ses membres. Il s'inscrit d'ailleurs bien davantage dans la tradition des sociétés savantes que comme préfiguration des premières fédérations sportives qui sont créées en Suisse dès les années 1880. En réponse à la diffusion du « phénomène sportif » importé d'Angleterre par les touristes et les étudiants britanniques, le CAS se fait le défenseur d'une vision des activités physiques en conformité avec les valeurs bourgeoises d'effort et de discipline, où le travail du corps va de pair avec celui de l'esprit, et qui s'oppose fermement aux principes de compétition et de performance. Une telle conception se base sur une critique de l'intellectualisme à outrance par la mise en valeur d'une esthétique corporelle, dont la finalité sociale réside dans la formation d'un type d'homme complet²⁰.

17 Jules Fiaux, « L'alpinisme considéré du point de vue de l'éducation », *L'Écho*, 1893, pp. 319-329.

18 Rodolphe Töpffer, cité par Albert Freundler, « Souvenirs d'un clubiste, ancien élève de Töpffer, l'auteur des voyages en zigzag », *L'Écho*, 1875, p. 82.

19 M. Lador, « Alpinisme et éducation », *L'Écho*, 1902.

20 Olivier Hoibian, *Les alpinistes en France*, pp. 107-110.

Ce postulat est exposé dans une série d'articles – véritables dissertations s'étalant sur près de cinquante pages dans certains cas! – publiés entre 1900 et 1904. Au-delà de la dimension sportive, «l'alpinisme véritable» se définit par une «énorme prépondérance de jouissances intellectuelles»²¹, où le sport est envisagé comme un complément salutaire aux activités de l'esprit, auxquelles il reste subordonné.

«Pour quelques uns le plaisir de la montagne ne réside que dans la difficulté et le danger. [...] Arrivés au sommet, c'est à peine s'ils jettent un coup d'œil sur ce qui les entoure. [...] Grimpeurs émérites, montagnards experts et intrépides, gens énergiques, au pied sûr, à la tête solide, ils sont tout cela, mais ils ne sont que cela. Le sens intime de la montagne, ce qui constitue sa poésie leur échappe. Ils ne sont pas des alpinistes dans le vrai sens du mot.»

L'argumentaire développé dans les pages de *L'Écho* rejoint en cela celui des milieux de la gymnastique, qui sont confrontés à l'arrivée des sports à l'école²³ et perçoivent ceux-ci «comme de dangereux concurrents, auxquels ils nient valeur civique et éducative.»²⁴

«Le sport en général, canotage, bicyclette, etc., est un exercice essentiellement physique et demande de la rivalité pour devenir intéressant. Il y a lutte, puis des vainqueurs et des vaincus. [...] Une seule idée hante leur cervelle: arriver premier. Pour régulariser leur respiration haletante, ils tiennent les poings rivés à hauteur de poitrine et ils vont ainsi, longtemps, pâles, défaits, le regard dans le vide, dévorant avec une énergie digne d'une meilleure cause, un nombre effrayant de kilomètres – un cheval en crèverait – c'est le dernier cri, le nouveau jeu! Vraiment peut-on assimiler cela aux courses de montagne et englober dans le terme générique de sport, des choses si dissemblables?»²⁵

À l'opposé de ce qui est perçu comme les dérives du sport, les auteurs de *L'Écho* soutiennent unanimement la pratique d'un alpinisme raisonné et modéré. Face à la dynamique de diffusion des sports qui sont élevés en symboles de la modernité, le positionnement du CAS au tournant du XX^e siècle se caractérise ainsi par un parti pris réactionnaire et révèle une projection du club dans la société essentiellement fondée sur des valeurs conservatrices²⁶.

21 Charles de la Harpe, «Pourquoi aimons-nous la montagne?», *L'Écho*, 1901, p. 272.

22 Eugène-A. Des Gouttes, «Alpinisme et alpinistes», *L'Écho*, 1900, p. 88.

23 Jean-Claude Bussard, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris, 2007.

24 Marco Marcacci, «Institutionnalisation et «militarisation» du sport en Suisse (1914-1945)», in *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne, 2001, pp. 35-50.

25 Charles de la Harpe, «Alpinisme et sport», *L'Écho*, 1904, pp. 210-223, 237-251.

26 Hans Ulrich Jost, *Les avant-gardes réactionnaires: la naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*, Lausanne, 1992.

Le temps des compromis

Au cours des premières décennies de son existence, le CAS s'est employé à affirmer et faire reconnaître sa légitimité en tant que structure représentative des alpinistes et de l'ensemble des intérêts liés aux Alpes. Portée par des élites impliquées à différents niveaux dans la marche du pays, l'association est très tôt investie d'une mission nationale et patriotique qui pénètre tous les aspects de ses activités. L'alpinisme sert ainsi de cadre pratique et théorique pour promouvoir une façon idéale de vivre le territoire national. Dans le premier quart du XX^e siècle, l'institutionnalisation de l'Organisation de jeunesse (OJ) offre un bon exemple de la façon dont les visées pédagogiques développées dans les colonnes de *L'Écho* se déclinent dans le cadre d'un projet social de grande envergure: en prenant en charge la formation alpine des adolescents, le CAS fonctionne comme instrument d'organisation du temps libre et des loisirs, et diffuse à l'échelle de la Suisse entière ce qu'il considère comme un encadrement « sain » de la population. Dans ce contexte, le succès remporté par le phénomène sportif nécessitera d'adapter à plusieurs reprises les conceptions et les objectifs du club afin de maintenir son influence, tant sur le plan des pratiques ayant les Alpes pour cadre que des manières de « penser » la montagne. Le développement du ski ouvre d'ailleurs une brèche importante dans la maîtrise des activités alpines par le CAS: de par son positionnement très réfractaire à l'esprit de compétition, le club va en effet perdre en partie sa mainmise sur la gestion de l'activité au profit d'associations de type sportif telle l'ASCS (Association suisse des clubs de ski, fondée à Olten en 1904). Au cours du XX^e siècle, la sportivisation de l'alpinisme en Suisse se fera d'ailleurs au sein de petites structures associatives indépendantes du CAS²⁷.

27 À paraître (septembre 2008): Élodie Le Comte, *Citadins au sommet. L'alpinisme genevois (1865-1970): un siècle d'histoire culturelle et sportive*, Genève.

